

Voici en effet ce que dit Mgr de Montréal. Il sera facile de faire les rapprochements :

“ Qu'ils s'abstiennent des théâtres et de ces nombreux cinémas, où la vertu court tant de dangers, et où l'on gaspille follement un argent qui pourrait servir à des fins meilleures et plus utiles. Qu'ils s'interdisent les bals, les réunions dissipantes ; qu'ils fréquentent plus assidûment les églises et qu'ils s'approchent plus souvent de la Table sainte.

Des retraites et des missions seront prêchées dans plusieurs paroisses. Les prédicateurs se feront un devoir de signaler certaines plaies sociales que j'ai mentionnées dernièrement, et dont j'ai voulu faire le sujet des instructions quadragésimales à la Cathédrale : la violation du dimanche, le parjure, l'injustice, l'affaiblissement de la morale chrétienne, le luxe, l'oubli de l'honnêteté publique. On ne saurait trop rappeler, aux diverses classes de la société, les obligations de leur état.”

Mgr Bruchési, qui est Tertiaire et qui se fait gloire de ce titre, n'a pas pu ne pas remarquer cette frappante analogie. D'ailleurs ses sentiments sur le Tiers-Ordre sont bien connus de nos Tertiaires Montréalais, puisque dans toutes les occasions où il se trouve au milieu d'eux, leur Pasteur vénéré leur redit sa confiance dans leurs bons exemples, pour la conservation des mœurs chrétiennes dans son troupeau.

Que nos Frères et nos Sœurs s'appliquent donc à observer avec diligence et ferveur cette Règle donnée comme le moyen le plus facile et le plus nécessaire d'amener un réveil chrétien.

Ne voit-on pas dans cet acte épiscopal un commentaire authentique, autorisé de cette parole souvent redite : “ Pour se sauver il n'est pas nécessaire d'être Tertiaire (par l'inscription dans un registre), mais il faut certainement vivre comme doivent vivre les Tertiaires !”



Nous ne pouvons servir tous ceux qui souffrent, mais au moins, pouvons-nous avoir compassion de tous et voir JÉSUS-CHRIST en eux tous.

*S. Bonaventure.*